

## **Les établissements sportifs de la Ville d'Orléans dorénavant ouverts uniquement aux publics prioritaires**

Suite aux annonces gouvernementales de la fermeture des écoles et des centres de loisirs pour éviter toute contamination liée à la COVID-19, la Mairie d'Orléans a pris la décision de ne plus autoriser toutes les pratiques sportives individuelles, collectives et de contact des personnes majeures et mineures dans les équipements sportifs de plein air, y compris le bassin nordique du complexe nautique de la Source. La fermeture sera effective dès le mercredi 7 avril 2021 par mesure conservatoire et jusqu'à nouvel ordre afin d'éviter tout rassemblement de population et ainsi contenir les risques de contamination liée à la pandémie. Seuls les publics prioritaires sont autorisés à pratiquer dans les équipements de plein air ou couverts.

### **Pour rappel les publics prioritaires sont :**

- les sportifs professionnels
- les sportifs de haut niveau et autres inscrits dans le projet de performance fédéral
- les personnes en formation universitaire ou professionnelle,
- les personnes détenant une prescription médicale d'Activité Physique Adaptée
- les personnes en situation de handicap reconnu par la MDPH ainsi que l'encadrement nécessaire à leur pratique.

### **Les horaires d'ouverture aux publics prioritaires de la piscine du Palais des sports sont les suivants :**

- **Semaine 14 du 07/04/21 au 11/04/21 :**  
Du lundi au vendredi : 11h à 14h et 15h à 18h15 du lundi au vendredi
- **Semaine 15 et 16 du 12/04/21 au 25/04/21 :**  
Du lundi au vendredi : 12h à 14h30 et 15h30 à 18h15
- **Semaine 17 du 26/04/21 au 02/05/21**  
Du lundi au vendredi : 11h à 14h et 15h à 18h15

### **Les horaires d'ouverture aux publics prioritaires du complexe nautique de la Source sont les suivants :**

- **Semaine 14 du 07/04/21 au 11/04/21 :**  
Lundi : 12h à 14h30 et 15h30 à 18h15  
Mardi et jeudi 7h30 à 9h30 ; 10h30 à 14h30 ; 15h30 à 18h15  
Mercredi 12h à 14h30 et 15h30 à 18h15  
Vendredi : 9h à 11h ; 12h à 14h30 et 15h30 à 18h15  
Samedi : 10h à 14h30 et 15h30 à 18h15  
Dimanche : 10h à 13h
- **Semaine 15 et 16 du 12/04/21 au 25/04/21 :**

---

#### **CONTACT PRESSE**

Stacy Mille - attachée de presse Mairie d'Orléans  
stacy.mille@orleans-metropole.fr

**07.72.33.66.98**

Du mardi au Samedi de 12h à 14h30 et de 15h30 à 18h15

- **Semaine 17 du 26/04/21 au 02/05/21**

Lundi : 12h à 14h30 et 15h30 à 18h15

Mardi et jeudi 7h30 à 9h30 ; 10h30 à 14h30 ; 15h30 à 18h15

Mercredi 12h à 14h30 et 15h30 à 18h15

Vendredi : 9h à 11h ; 12h à 14h30 et 15h30 à 18h15

Samedi : 10h à 14h30 et 15h30 à 18h15

Dimanche : 10h à 13h

---

**CONTACT PRESSE**

Stacy Mille - attachée de presse Mairie d'Orléans

[stacy.mille@orleans-metropole.fr](mailto:stacy.mille@orleans-metropole.fr)

**07.72.33.66.98**

